

DECISION N° 030/FEICOM/DG DU

19 SEPT 2024

Pour l'acquisition et l'installation des équipements de vidéosurveillance et des contrôleurs de présence biométriques dans quatre (04) Agences Régionales du FEICOM (ARCE, ARES, ARSU, ARSW) et l'Antenne de Kribi.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

24/N° 030/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°013/DC/FEICOM/CIPM 2024 DU 03 juillet 2024 pour l'acquisition et l'installation des équipements de vidéosurveillance et des contrôleurs de présence biométriques dans quatre (04) Agences Régionales du FEICOM (ARCE, ARES, ARSU, ARSW) et l'Antenne de Kribi.

DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** : la société ETS KAMABEL, BP : 785 Yaoundé-Cameroun, TÉL : (237) 6 97 03 45 49 est déclarée adjudicataire à la Demande de Cotation visée supra, pour un montant de trente-quatre millions trois cent soixante-seize mille sept cent trente-quatre (34 376 734) francs CFA TTC. Elle compte exécuter la Lettre-Commande dans un délai de cinquante (50) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, le 19 SEPT 2024

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akoa  
MAGISTRAT HORS HIERARCHIE